

# Drones & Robotique PRO

Conditions générales de vente - Société **SN72 ABOT**

- **Clients consommateurs** -  
- Mise à jour du 08/06/2026

## ARTICLE 0 - IDENTIFICATION DU VENDEUR

Identification du vendeur : SAS SN72

Nom commercial : ABOT

130 rue Nicole Oresme - 76230 Isleaunville - France

SIC5 Rouen n°495 50 132 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR02495049132

Site internet : <https://www.abot.fr>

Capital social de l'entreprise : 100 000 €

## ARTICLE 1 - CLAUSES GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre le vendeur identifié à l'article « Identification du vendeur » des présentes, ci-après dénommé le « Vendeur », et toute personne souhaitant effectuer un achat après de celui-ci, ci-après dénommée le « Client », notamment par l'intermédiaire du site internet exploité par le Vendeur, ci-après dénommé le « Site ».

Elles annulent et remplacent toutes versions antérieures éventuellement applicables. Tout autre document émis par le Vendeur et notamment catalogues, prospectus, brochures ou publicités, n'ont qu'une valeur informative et indicative.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent exclusivement aux consommateurs. Est seul considéré comme « consommateur » au sens des présentes le client personnel physique agissant à des fins privées ou à des fins qui n'enrent pas dans le cadre d'une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Les clients professionnels doivent se référer aux conditions générales de vente et de prestations qui leur sont réservées et décrites plus bas dans ce document.

Le fait que l'une des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions. L'annulation d'une clause de conditions générales n'affectera pas la validité des conditions générales dans leur ensemble.

Les stipulations des présentes conditions générales ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires, sans l'accord exprès et écrit des parties. L'acceptation par le Client d'un devis émis par le Vendeur ou la validation d'une commande entraîne son adhésion aux présentes conditions. Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions générales de vente avant la passation de sa commande. La validation de sa commande vaut donc acceptation de ces Conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par le Vendeur dans les conditions de vente applicables à toutes commandes postérieures à cette modification. Le Vendeur peut être amené à modifier ponctuellement certaines stipulations de ses conditions générales de vente, aussi il est conseillé au Client que celles-ci soient relues systématiquement avant chaque validation de commande. En tout état de cause, les conditions générales de vente sont celles applicables au jour de la passation de la commande par le Client. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente sans préavis. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Vendeur constituent la preuve des données des transactions passées par le Vendeur et ses clients.

## ARTICLE 2 - COMMANDE

**2.1** Le client passera commande soit par un devis, valable un mois à compter de son édition, soit conformément aux indications qui lui sont données sur le Site. Il s'engage à remplir son formulaire d'inscription et de commande sur le Site en veillant à donner les informations nécessaires complètes et exactes. En tout état de cause, le Client est responsable des informations saisies sur son formulaire d'inscription et lors de la prise de commande. En cas d'erreur, le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des manquements ou retards intervenus dans la livraison des produits et de photographies. Toute commande doit être faite en ligne sur le Site ou faire l'objet d'une acceptation du Client par écrit (électronique, voie postale, mail ou télécopie) si celle-ci fait suite à un devis ou une demande du Client.

Les étapes pour conclure la vente sur le Site sont les suivantes

- Le Client sélectionne ses produits en cliquant sur l'onglet « Ajouter au panier »
- Le Client confirme sa commande en cliquant sur l'onglet « Commander »
- Le Client s'identifie en complétant le formulaire dans la rubrique « Créer son compte », si ce dernier n'est pas encore inscrit
- La commande fait l'objet d'un récapitulatif que le Client est en mesure de vérifier et de corriger si nécessaire en cliquant sur le bouton « Commander et payer » et en acceptant les présentes conditions générales de vente.

- Le Client procède au règlement sur le site sécurisé du partenaire financier du Vendeur, dans le cas de paiement par carte bancaire ou paiement PayPal. Pour tout paiement virement bancaire, le client s'engagera ce mode de règlement sur le site lors de sa commande, ainsi que l'adresse bancaire du Vendeur. Ce dernier procédera à l'expédition de la commande qu'après avoir reçu le virement bancaire du client. Les coordonnées bancaires du Vendeur sont envoyées aux clients avec la confirmation de commande.

La validation de la commande par le Client sur le Site ou son acceptation formalisée de manière ferme et définitive le contrat de vente conclue avec le Vendeur. Une fois la commande validée sur le Site, le Client peut imprimer un récapitulatif de sa commande, qu'il recevra également par courriel, accompagné des présentes conditions et du formulaire pour l'exercice du droit de rétractation. Ces documents doivent être conservés, ils constituent la preuve de la commande du Client et du contrat liant les parties.

**2.2** Le Vendeur se réserve le droit de ne pas accepter une commande pour un motif légitime, tel que notamment un problème concernant la compréhension de la commande reçue, un problème prévisible concernant la livraison ou encore une anomalie des quantités commandées au regard des besoins courants d'un consommateur. Le Vendeur se réserve également le droit de ne pas accepter une commande si des photographies sont exorbitante ou dégradatoire au droit commun et/ou à ses conditions générales ou en cas de litige en cours avec le Client, notamment en cas d'impayés de la part du Client concernant de précédentes commandes passées via le Site ou par tout autre moyen, ces cas de figure étant considérés comme des motifs légitimes.

En cas de refus par le Vendeur de donner suite à la commande du Client dans les conditions exposées au présent article, le Vendeur enverra un e-mail au Client afin de l'informer de sa décision. A cet égard, le Vendeur procédera au remboursement des sommes versées par le Client pour sa commande refusée et ce dans les plus brefs délais.

En pareilles hypothèses, la responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée.

## ARTICLE 3 - PRODUITS

**3.1** Le Vendeur apporte le plus grand soin à la communication d'informations relatives aux caractéristiques essentielles des produits et services au moyen notamment de descriptifs techniques émanant de ses fournisseurs et de photographies illustrant les produits. Les photographies reprises sur le Site ne sont pas contractuelles. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée du fait d'éventuels changements ou erreurs concernant la description des caractéristiques du produit acheté, à moins toutefois que les caractéristiques essentielles du produit ou service s'en trouvent affectées.

Le choix et l'utilisation des produits sont réalisés sous la seule responsabilité du Client. Compte tenu de la spécificité de certains produits commercialisés, le Vendeur attire plus particulièrement l'attention des Clients sur son Site quant à leurs conditions d'utilisation, à la réglementation applicable, aux autorisations... notamment :

**3.2** Le Client est invité à lire avec attention et scrupuleusement respecter les notices jointes avec les produits vendus sur le Site (certaines notices sont jointes numériquement, par l'envoi d'un email vous invitant à télécharger ladite notice, cet email étant déclenché à l'expédition de la marchandise). En l'absence de notice, à la livraison, le Vendeur s'engage à la communiquer au Client sur simple demande écrite. En tout état de cause, l'utilisation des produits sera réalisée sous la seule responsabilité du Client. Dans ces conditions, le Client est tenu d'assurer le maintien en bon état du produit, de l'utiliser conformément à sa destination, en respectant notamment les dispositions applicables, les prescriptions données par le Vendeur et le fabricant. A cet égard, il est déconseillé au Client d'apporter des modifications au produit, installer des accessoires, des pièces annexes ou tous autres dispositifs non-conforme sus le produit. Outre les risques induits, de telles modifications privent le Client de toute garantie. Le Client s'oblige à utiliser les produits conformément à la réglementation en vigueur et à respecter l'ensemble de ses obligations légales. Le Vendeur ne peut en aucun cas être responsable des défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à une utilisation anormale ou non conforme postérieure à la livraison de ces produits.

**3.2** Les produits sont livrés sans garantie expressément dénuée de produits neufs. Ils sont proposés à la vente dans la limite des stocks disponibles et des possibilités d'approvisionnement auprès des fournisseurs du Vendeur. La disponibilité des produits est confirmée au Client avant sa confirmation de commande.

**3.3** Certains produits peuvent être personnalisés par le Vendeur à la demande du Client. A ce titre, le Client s'engage à transmettre ses coordonnées et ses coordonnées aux consignes indiquées sur le Site. Le Vendeur ne saurait à cet égard assumer une quelconque garantie ou responsabilité du fait d'une défectance dans l'exécution de ses obligations si ladite défectance est imputable, même partiellement, à un retard ou à un défaut de fourniture de ces éléments.

Le Vendeur se réserve le pouvoir de refuser de réaliser le Produit selon les spécifications transmises par le Client, si la demande de ce dernier apparaît comme étant contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou s'il lui semble manifeste que la demande du Client contrevient aux droits de propriété intellectuelle de tiers.

En cas de refus par le Vendeur de réaliser la commande du Client dans les conditions exposées au présent article, le Vendeur enverra un e-mail au Client afin de l'informer de sa décision. A cet égard, le Vendeur procédera au remboursement des sommes versées par le Client pour sa commande refusée et ce dans les plus brefs délais.

## ARTICLE 4 - PRIX / PAIEMENT

Les produits sont facturés selon le tarif en vigueur en vigueur mentionné sur le Site au jour de la vente. Les prix sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises, la TVA applicable étant celle en vigueur au moment de la facturation.

Les prix indiqués ne comprennent pas les éventuels frais de livraison des produits, ni les éventuels frais inhérents à certains modes de paiement (paiement en plusieurs fois notamment), facturés en supplément et clairement indiqués avant la validation de la commande et/ou sur le site internet du vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix de vente à tout moment. Néanmoins, aucune modification postérieure à la prise de commande ne pourra être appliquée.

Les commandes sont payables en euros, en totalité et comptant. A aucun moment les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes.

Le prix des produits est indiqué à la fin de la commande en ligne, avant sa validation. Le paiement sur le Site se fait exclusivement par carte bancaire (visa, carte bleue, carte d'arcad, AMEX, 3€, 1%), Paypal ou virement bancaire. L'obligation de paiement est remise à la mesure où le montant en euros est crédité définitivement au bénéfice du Vendeur.

**Cas du paiement en plusieurs fois par notre partenaire ALMA :** Le paiement par crédit est disponible pour le règlement de la commande via notre partenaire Alma. L'exécution du paiement est conditionnée par la signature du contrat de crédit proposé par Alma. Le Vendeur accepte par conséquent l'octroi de crédit par Alma et le client conformément à l'article L312-46 du code de la consommation. Si Alma accepte d'octroyer le crédit au client, le montant sera payé par crédit conformément à l'article L312-45 du code de la consommation. Tout refus par Alma d'octroyer un crédit pour une commande pourra entraîner l'annulation de celle-ci, sans si le Client accepte de payer comptant. Tout refus de la part du Vendeur des GCV entraîne la résiliation du contrat de crédit entre Alma et le Client. En cas de rétractation, les frais et intérêts des Clients, leur seront remboursés conformément à la réglementation. Sécurité : La sécurisation des paiements est assurée par Alma et ses prestataires. Tous les paiements sont protégés par le 3D Secure. Alma est gestionnaire de télé-paiement et délivre un certificat électronique qui vaudra preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions des articles 1316 et suivants du code civil.

## ARTICLE 5 - PREPARATION / LIVRAISON / RECEPTION

**5.1** Délais de préparation : Les commandes dont tous les articles sont marqués "en stock" ou "à l'exception de quelques articles" préparés le jour même du passage de la commande, à condition que celle-ci nous parvienne, ainsi que son règlement, avant 15h30, un jour ouvré (donc hors samedi, dimanche et jours fériés). Concernant les commandes contenant à la fois des articles "en stock" et des articles "hors stock", notre service logistique attendra que l'intégralité des articles de la commande soit en stock pour procéder à l'expédition. Il est néanmoins possible, sur demande (par téléphone ou par email), de demander à nos services d'être remboursés de la partielte soit réalisée (sous réserve d'acceptation par nos soins, considérant la valeur des articles à expédier ainsi que la destination du colis). Il faut noter qu'une exception est faite pour les commandes contenant des articles nécessitant un montage, une personnalisation, une homologation ou toute autre action spécifique. Dans ce cas, l'expédition de la commande peut être retardée de quelques jours.

**5.2** Délais de livraison : La livraison des produits est effectuée à l'adresse mentionnée par le Client sur le bon de commande, par la Poste ou par transporteur privé. Le colis est expédié après réception du paiement du Client. La livraison s'effectue dans les 30 jours de la commande. Le Client peut choisir le mode de livraison choisi par le Client. Les délais de livraison des produits sont donnés à titre indicatif, sauf engagement exprès et écrit du Vendeur sur des dates et heures fermes. En cas de retard prévisible, le Vendeur en informera le Client dans les plus brefs délais et lui fournira une estimation du délai supplémentaire de livraison. En tout état de cause, à défaut d'expédition au plus tard dans les 30 jours de la conclusion du contrat, le Client pourra mettre en demeure le Vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, d'exécuter la vente. A défaut, le Client pourra résoudre le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. Le contrat sera considéré comme résolu à la réception par le Vendeur de cette lettre, sauf s'il s'est agi de produits personnalisés versés au Client qui seraient alors remboursés sans intérêt ni indemnité au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

En tout état de cause, le Vendeur ne pourra pas être tenu responsable pour tout retard ou défaut de réception dû à un cas de force majeure - tel que stipulé à l'article 9 des présentes - ou à une faute du Client telle que l'absence de ce dernier au moment de la livraison ou de la non-réception de la commande en livraison en point relais.

**5.3** Modalités de réception : Le Client est invité à vérifier l'état apparent du colis ainsi que des produits dès leur réception.

En cas d'anomalie apparente (colis endommagé, produit manquant, produit détérioré, colis ouvert ou présentant des traces d'altération), le Client est invité à formuler toutes ses réserves et à saisir le Vendeur de la livraison ou du retrait du colis et à en informer le Vendeur dans les meilleurs délais. La remise du colis peut notamment être matérialisée par la signature du destinataire, la validation de la livraison au moyen d'un code personnel, d'un QR Code, d'un code à usage unique transmis au destinataire, par l'utilisation d'un dispositif de retrait sécurisé de type consigne automatique (« lock er ») ou par tout autre procédé équivalent mis en œuvre par le transporteur. Ces éléments sont susceptibles d'être utilisés par le transporteur et par le Vendeur dans le cadre de l'administration de la preuve de la livraison et de l'instruction d'une éventuelle réclamation.

En cas de litige, que les transporteurs peuvent conserver pendant une durée limitée les éléments techniques permettant d'établir la remise effective du colis (signature électronique, preuve photographique, validation par code personnel, données de géolocalisation ou tout autre élément équivalent selon les procédures du transporteur). Il est par conséquent recommandé de signaler toute anomalie ou contestation relative à la livraison dans les meilleurs délais afin de faciliter les démarches de vérification et d'enquête auprès du transporteur concerné.

Conformément à l'article L.224-65 du Code de la consommation, lorsque le Client prend personnellement livraison des objets transportés et que le transporteur ne lui a pas laissé la possibilité de vérifier effectivement sur bon état, le délai de réclamation contre le transporteur est porté à dix (10) jours. **5.4** Défaut de réception d'un colis : En non-réception d'un colis ou de contestation relative à une livraison signalée comme effectuée par le transporteur, le Client est invité à contacter le service client du Vendeur dans les meilleurs délais afin de permettre l'ouverture rapide d'une enquête auprès du transporteur concerné. Le Client est informé de l'expédition de son colis par courrier électronique et peut être tenu de son achèvement depuis son compte client lorsque cette fonctionnalité est disponible.

Dans le cadre de l'instruction d'une réclamation, le Vendeur pourra demander au Client tout document ou information utile permettant de vérifier les circonstances de la livraison ou de la non-réception du colis, notamment une attestation sur l'honneur de conservation implémentant une pièce d'identité ou tout autre justificatif nécessaire au traitement du dossier. Le Client s'engage à transmettre les éléments demandés dans un délai raisonnable afin de permettre la poursuite des démarches auprès du transporteur. La prise en charge de la réclamation pourra être suspendue tant que les informations ou justificatifs demandés n'aurent pas été transmis au Vendeur.

**5.5** Cas d'un colis en retard : Lorsqu'un produit est retourné au Vendeur, le Client est invité à conserver tout document permettant d'établir l'expédition effective du colis, notamment la preuve de dépôt, le numéro de suivi, le justificatif du poids du colis ou tout autre document émis par le transporteur. En cas de refus de la part du Vendeur de donner suite à la commande du Client dans les conditions exposées au présent article, le Vendeur, sauf disposition légale contraire applicable au motif du retard concerné, en cas de contestation relative à un retour, le Vendeur pourra demander au Client tout document complémentaire permettant d'établir la réalité de l'expédition ainsi que le contenu du colis retourné.

Le Client s'engage à fournir les justificatifs demandés dans un délai raisonnable afin de permettre le traitement de sa demande. En tout état de cause, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité doivent impérativement être signalées par le Client au Vendeur dans les conditions prévues à l'article 8 des présentes.

## ARTICLE 6 - DROIT DE RETRACTATION POUR LES VENTES A DISTANCE

En application de l'article L. 221-18 du Code de la consommation le Client, dans le cadre d'une vente à distance, dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter de la date de réception des produits commandés.

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation : **« 1. Le droit de rétraction peut être exercé jusqu'à la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ; (...) 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. (...) »** Le Client ne dispose d'aucun droit de rétractation pour les produits et services concernés commandés sur le Site, notamment pour les drones réalisés selon ses spécifications, personnalisés, transformés suite aux nécessités d'une homologation DGAC ou ayant fait l'objet d'une activation non réversible à la demande du Client.

Pour exercer son droit de rétractation pour les autres produits, le Client doit, dans la délai indiqué ci-avant, adresser au Vendeur, le formulaire type d'exercice du droit de rétractation, ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, à l'adresse indiquée à l'article 11 des présentes.

Le Client doit retourner les produits, à l'adresse indiquée à l'article 13 des présentes, dans les 14 jours de la communication de sa décision de se rétracter, dans leur parfait état d'origine, sans aucune trace ni marquage, avec tous les accessoires (y compris la notice) et les cadeaux éventuellement offerts. Il doit retourner le produit avec un double de la facture ainsi que le « formulaire de retour » dûment complété. Les risques et les frais de retour des produits restent à la charge du Client.

**Cas particulier des produits dont l'emballage a été ouvert :** Les produits livrés dans des emballages d'usage unique, dont l'ouverture entraîne pas de frais plus revente comme produit ne pourront faire l'objet d'une retenue correspondant à la dépréciation réellement constatée. Ainsi, en cas de produits manquants ou défectés, le Vendeur pourra déduire des sommes à rembourser au Client, ces échecs étant la conséquence directe correspondant au prix de vente des produits manquants, ainsi qu'à la réparation, au remplacement et/ou à la remise en état des produits éventuellement dégradés. Le Vendeur s'engage à rembourser le Client au plus tard dans un délai de 14 jours à compter de la date à laquelle elle est informée de la décision du Client de se rétracter. Néanmoins, le Vendeur est en droit de déduire ce remboursement jusqu'à récupération effective des produits jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement s'effectue directement sur le compte bancaire du Client, suivant les mêmes modalités que celles utilisées pour procéder au paiement des produits en cause, sauf accord exprès de ce dernier pour que le Vendeur utilise un autre moyen de paiement et dans le cas contraire, le Client ne pourra pas de frais. En tout état de cause, le Vendeur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par le Vendeur.

## ARTICLE 7 - GARANTIES - RECLAMATIONS - RETOURS

**7.1** Le Vendeur est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions prévues aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation ainsi que des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

Lorsque le consommateur agit au titre de la garantie légale de conformité :

- Il dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- Il peut obtenir la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement, dans les conditions prévues aux articles L.217-8 et suivants du Code de la consommation ;
- Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les vingt-trois mois suivant la délivrance du bien neuf et durant les douze mois suivant la délivrance du bien d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

Lorsque la mise en conformité est impossible ou ne peut être réalisée dans les conditions prévues par le Code de la consommation, le consommateur peut obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat dans les conditions légales applicables.

Le consommateur peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1641 du Code civil.

**7.2** Sauf dans le cas où la réclamation est formulée dans le cadre de la garantie légale de conformité, il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies.

Le Client conserve l'exercice éventuel du droit de rétractation, tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord exprès du Vendeur et donnera lieu, selon le cas, à la réparation, au remplacement des produits, à l'établissement d'un avoir ou à un remboursement du Client, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés.

Les produits doivent être retournés avec tous les accessoires et notices éventuellement fournies. La mise en conformité est impossible ou ne peut être réalisée dans les conditions prévues par le Code de la consommation, le consommateur peut obtenir une réduction du produit par le Vendeur, aucune réparation, aucun remplacement, avoir ou remboursement ne pourra être accordé, le Vendeur étant dans l'impossibilité de constater les anomalies éventuelles.

Dans le cas d'une prise en garantie demandée par le client résidant en France Métropolitaine, le Vendeur remettra sur demande un bon de transport prépayé pour assurer le retour de la marchandise.

## ARTICLE 8 - RESPONSABILITE

**8.1** La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputable au Client, notamment lors de la saisie de sa commande.

**En tout état de cause, le Vendeur décline toute responsabilité du fait notamment :**

- Du choix des produits par le Client
- De l'usage normale de ses produits ;
- Des détériorations ou accidents provenant de négligences, défauts de surveillance ou d'entretien ou de l'usage anormal de ses produits ;
- Des dommages consécutifs aux modifications, incorporations ou réparations du produit ;
- Des dommages résultant d'un manquement aux recommandations d'usage des produits mentionnés sur le descriptif du produit, et/ou aux réglementations particulières relatives à la fabrication de sa commande.
- Des actes malveillants des Clients ou de tiers.

**8.3** Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée à la suite d'une faute de sa part, la réparation ne s'applique qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains que le Client a subis.

**8.3** Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des dommages, temporaires ou permanents, causés au système informatique du Client ni des pertes ou dommages éventuels qui seraient suivis notamment suite à l'accès ou la navigation sur le Site.

La transmission de données via Internet peut entraîner l'apparition d'erreurs et/ou le fait que le Site ne soit pas toujours disponible. Par conséquent, le Vendeur ne saurait être déclaré responsable quant à la disponibilité et l'interruption du service en ligne.

## ARTICLE 9 - FORCE MAJEURE

Dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de force majeure venant empêcher l'exécution de ses obligations par le Vendeur, le contrat serait immédiatement suspendu, à compter de la survenance de la force majeure, jusqu'à ce que le Vendeur ait été informé de la même force, le Vendeur informera le Client de la cessation de cet événement et l'exécution du contrat reprendra alors immédiatement à la date de cette notification. La force majeure s'entend au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence française.

## ARTICLE 10 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble du contenu du Site ou de toute documentation publicitaire (illustrations, textes, libellés, marques, images, vidéos) est la propriété du Vendeur ou est utilisé avec l'autorisation de titulaires des droits en cause. Toute reproduction intégrale ou partielle, de manière quelconque, de telles modifications privent le Client de toute garantie, sans autorisation expresse et préalable.

## ARTICLE 11 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, le Vendeur est amené à collecter et à traiter des données personnelles à caractère personnel concernant le Client, en qualité de responsable de traitement.

Les données collectées sont utilisées notamment pour :

- le traitement et le suivi des commandes ;
- la gestion de la relation client ;
- la gestion des réclamations, retours et garanties ;
- l'opération de marketing ; et la prévention de la fraude ;
- le respect des obligations légales et réglementaires ;
- la conservation des éléments de preuve nécessaires à la défense des droits et intérêts du Vendeur.

Lorsque cela est nécessaire à l'exécution des finalités précitées, les données peuvent être transmises à des prestataires intervenant dans l'exécution des commandes, notamment les transporteurs, établissements de paiement, prestataires informatiques ou services de support technique.

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, augmentée le cas échéant des durées de conservation impliquées par la réglementation applicable ou nécessaires à la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi Informatique et Libertés modifiée, le Client dispose :

- d'un droit de rectification ;
- d'un droit d'effacement ;
- d'un droit à la limitation du traitement ;
- d'un droit d'opposition au traitement de ses données ;
- d'un droit à la portabilité de ses données lorsque celui-ci est applicable ;
- du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après le décès.

Le Client peut exercer ses droits en contactant le Vendeur aux coordonnées figurant à l'article 13 des présentes.

Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr>.

Pour plus d'informations concernant le traitement de ses données personnelles, le Client est invité à consulter la Politique de confidentialité accessible sur le Site.

## ARTICLE 12 - OPPOSITION AU DEMARCHE TELEPHONIQUE

Le Client est informé par le présent article qu'il peut s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (liste Bloctel). Il est néanmoins précisé que cette inscription n'interdit pas au Vendeur de contacter téléphoniquement le Client pour les stricts besoins de l'exécution du présent contrat.

## ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE - MEDIATION CONSOMMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que les opérations qui en découlent sont soumises au droit français.

La langue des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que de l'ensemble des échanges entre les parties est le français.

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes Conditions Générales de Vente, le Client est invité à contacter en priorité le service client du Vendeur aux coordonnées indiquées à l'article 13 afin de rechercher une solution amiable.

Conformément aux dispositions des articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Vendeur. Le Vendeur adhère au dispositif de médiation de la consommation proposé par CNPM MEDIATION CONSOMMATION.

Les coordonnées du médiateur sont les suivantes :

CNPM MEDIATION CONSOMMATION

23 rue de Valenciennes - 91000 Saint-Jean-Pierre - France

Site internet <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>

Le Client peut saisir le médiateur après avoir tenté de résoudre préalablement son différend directement auprès du Vendeur par une réclamation écrite.

La saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après démarche préalable écrite du Client auprès du Vendeur et conformément aux conditions de recevabilité définies par le médiateur concerné.

## ARTICLE 14 - CONTACT

Pour toute question ou réclamation relative aux produits et services, à sa commande, à ses données personnelles ou au droit de rétraction, l'application de la garantie des produits le Client peut contacter le Vendeur aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : Société SN72 - ABOT - 130 rue Nicole Oresme - 76230 ISNEAUNVILLE - FRANCE

Pour toute demande de contact, nous vous prions de vous référer au lien suivant : <https://www.suport.abot.fr> ou par téléphone, du lundi au vendredi de 10h-17h: 02.35.00.380

## ARTICLE 15 - RECUPERATION DES DECHETS

Le Vendeur indiquera à tous Clients qui lui en feront la demande, un lieu de dépôt ou une station de traitement de déchets spécialisée à proximité de ses locaux, ou de toute autre manière, pour permettre au client de se conformer à la réglementation en vigueur. En tout état de cause, le Client pourra les déposer en tous lieux adaptés à la récupération de ces déchets.

Il est formellement interdit de jeter les piles, batteries ou accumulateurs dans vos ordures ménagères ou de les rejeter dans le milieu naturel.

## ARTICLE 16 - DISPOSITIONS ET MENTIONS PARTICULIERES

### Utilisation - Drones :

L'utilisation d'un drone est soumise à des règles et à une législation particulière. Au-delà des règles du bon sens, du respect de la sécurité des biens et des personnes, ainsi que de la vie privée, il est nécessaire de s'assurer de disposer de toutes les autorisations,

diplômes, assurances ou homologations afférentes à l'utilisation de votre matériel en conformité avec la loi.

**Conditions de garantie – Drones** : Les causes d'une chute d'un drone pouvant être nombreuses et sujettes à interprétations, le Vendeur pourra, le cas échéant, demander l'accord préalable au fabricant pour juger de sa bonne prise en charge. Dans le cas d'une prise en garantie d'un drone, le Vendeur proposera au Client un remplacement des pièces défectueuses, mais ne garantit pas les capteurs, caméras, accessoires, nacelles, trains d'atterrissage ou tout autre accessoire qui auraient pu être endommagés dans la chute, mais ne faisant pas partie directe du produit. En tout état de cause, le produit doit impérativement être renvoyé au Vendeur suivant son accord préalable.

**Utilisation – Batteries au Lithium** : Les batteries au Lithium doivent être utilisées dans des conditions particulières et selon les préconisations du constructeur. Il est nécessaire d'utiliser un chargeur/équilibreur spécifique pour batteries au Lithium adapté, et être présent pendant toute la durée de la charge. Il est impératif de ne jamais charger une batterie à plus de 4.20V par cellule. De la même manière, il ne faudra jamais décharger excessivement une batterie, c'est à dire en-deçà 3.40V par élément, sous peine de la détériorer définitivement, ou pire, de déclencher un incendie. Les batteries doivent être stockées unitairement et dans des sacs de protections prévus à cet effet (disponibles sur le Site).

**Conditions de garantie – Batteries** : Les batteries bénéficient de la garantie légale de conformité dans les conditions prévues par le Code de la consommation. Compte tenu de leur nature consommable et de leur sensibilité aux conditions d'utilisation, le Vendeur attire l'attention du Client sur le fait que certaines dégradations peuvent résulter d'une utilisation non conforme et ne pas relever de la garantie légale. Indépendamment de cette garantie légale, le Vendeur accorde une garantie commerciale de 3 mois sur les batteries (12 mois pour les batteries DJI). Il est rappelé que la garantie est exclue lorsque la batterie a été utilisée en dehors des instructions du Vendeur indiquées à l'article 3.1 ci-dessus, ou lorsque la batterie présente des traces de chocs, des cellules gonflées, ou encore lorsque le connecteur d'origine a été remplacé.

**Droit de rétractation – Drones** : Le Client est autorisé à manipuler et tester le produit dans la mesure nécessaire pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement. Toute utilisation excédant ce qui est nécessaire à cette vérification, notamment lorsque le drone présente une durée de vol significative ou des traces d'utilisation incompatibles avec une simple phase d'essai, pourra donner lieu à une retenue correspondant à la dépréciation réellement constatée du produit. La durée de vol enregistrée par le système interne du drone pourra être prise en compte dans l'évaluation de cette dépréciation.

**Droit de rétractation – Appareils photo** : Toute utilisation excédant ce qui est nécessaire à la vérification du produit pourra donner lieu à une retenue correspondant à la dépréciation réellement constatée du produit. Le client devra être présent au moment de déclencher le déclenchement enregistré par le boîtier pourra notamment être pris en compte.

**Droit de rétractation – Produits soumis à activation** : Les produits nécessitant une activation ou un enregistrement préalable et ayant fait l'objet d'une activation irrévocable pour le client, l'activation préalable et l'enregistrement préalable, et l'enregistrement réellement constaté du produit, notamment lorsque cette activation empêche sa revente en tant que produit neuf.

**Droit de rétractation – Logiciels** : Les logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur seront exclus du droit de rétractation.



## Drones & Robotique PRO

Conditions générales de vente et de prestations - Société SNT2 ABOT

- Clients professionnels -

Mise à jour du 08/06/2026

### ARTICLE 0 – IDENTIFICATION DU VENDEUR

Identification du vendeur : SAS SNT2

Nom commercial : ABOT

130 rue Nicole Oresme - 76230 Isleaunville - France

RCS Rouen n°495 049 132 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR02495049132

Site internet : <https://www.abot.fr>

Capital social de l'entreprise : 100 000 €

### ARTICLE 1 – CLAUSES GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande de produits ou de services (hors location) passée par un client professionnel auprès du vendeur identifié à l'article Identification du vendeur des présentes, ci-après dénommé le « Vendeur », et toute personne souhaitant effectuer un achat auprès de celui-ci, ci-après dénommée le « Client », en magasin, en ligne sur le « Site » ou par email.

Les conditions générales d'achat du client ne peuvent annuler tout ou partie des présentes conditions qui demeurent donc, sauf conditions particulières expressément convenues entre les parties, seules valables et applicables dans les rapports entre le Client et notre société.

Le fait que l'une des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. L'annulation d'une clause de ces conditions n'affectera pas la validité des conditions dans leur ensemble.

### ARTICLE 2 – COMMANDES

**2.1** Les ventes ou prestations de notre société peuvent faire l'objet d'une offre, d'un devis ou d'un contrat (ci-après dénommés « conditions particulières »). Les conditions particulières émises par notre société sont valables trente (30) jours à compter de leur émission. Le bénéfice des conditions particulières est rigoureusement personnel au client et ne peut être déduit sans l'accord du vendeur.

**2.2** La commande du client est prise en compte à réception de son bon pour accord du client. Ce bon pour accord peut notamment consister en le renvoi par le client par email ou par courrier des conditions particulières dûment signées et tamponnées ou en la validation de sa commande sur le site internet. Une fois la commande transmise à notre société, aucune annulation totale ou partielle ou modification quantitative ou qualitative ne pourra être effectuée sans accord écrit de notre société. De telles modifications pourraient, en cas d'acceptation expresse, occasionner une adaptation des prix et des délais d'exécution, outre l'indemnisation du préjudice éventuellement subi par notre société. En cas d'annulation, l'indemnité ne pourra être inférieure au montant des produits ou prestations annulés.

**2.3** Notre société se réserve le droit, en tant qu'entreprise indépendante, de sous-traiter tout ou partie de la commande du client.

### ARTICLE 3 – PRODUITS

**3.1** Notre société apporte le plus grand soin à la communication d'informations relatives aux caractéristiques essentielles des produits et services au moyen notamment de descriptifs techniques émanant de ses partenaires et fournisseurs et de photographies illustrant les produits. Les photographies reprises sur le Site ne sont pas contractuelles. En tout état de cause, la responsabilité de notre société ne pourra être engagée du fait d'éventuels changements ou erreurs concernant la description des caractéristiques du produit acheté, à moins toutefois que les caractéristiques essentielles du produit ou service s'en trouvent affectées.

Compte tenu de la spécificité de certains produits commercialisés, notre société attire plus particulièrement l'attention des Clients sur son Site quant à leurs conditions d'utilisations, à la réglementation applicable, aux autorisations... notamment :  
**3.2** Le Client est invité à lire avec attention et à soigneusement respecter les notices systématiquement jointes (certaines notices sont jointes numériquement, par l'envoi d'un email vous invitant à télécharger ladite notice, cet email étant déclenché à l'expédition de la marchandise) avec les produits vendus sur le Site. En l'absence de notice, à la livraison, le Vendeur s'engage à la communiquer au Client sur simple demande écrite.

En tout état de cause, l'utilisation des produits sera réalisée sous la seule responsabilité du Client. Dans ces conditions, le Client est tenu d'assurer le maintien en bon état du produit, de l'utiliser conformément à sa destination, en respectant notamment les dispositions applicables, les prescriptions données par le Vendeur et le fabricant. A cet égard, il est déconseillé au Client d'apporter des modifications au produit, d'installer des accessoires, des pièces annexes ou tous autres dispositifs non-conforme sur le produit. Le Client s'oblige à utiliser les produits conformément à la réglementation en vigueur et à respecter l'ensemble de ses obligations légales. Le Vendeur ne peut en aucun cas être responsable des défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à une utilisation anormale ou non conforme postérieure à la livraison de ces produits.

**3.3** Les produits sont soumis à la réglementation européenne en vigueur au premier jour du semestre concerné majoré de dix (10) points de pourcentage, et ce après mise en demeure préalable, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros sans préjudice du paiement de l'ensemble des frais de justice, d'instance, d'action ou de recouvrement dûment justifiés par notre société.

### ARTICLE 4 – PRIX – CONDITIONS DE PAIEMENT

**4.1** Les prix pratiqués sont ceux en vigueur au moment de la signature des conditions particulières. Ils sont stipulés hors taxes et hors frais de transport et frais annexes éventuels, la TVA étant celle en vigueur au moment de la facturation.

**4.2** Sauf condition particulière convenue entre les parties, les factures sont payables comptant. Aucun escompte ou réduction n'est accordé sur les produits vendus. En cas de dégradation de la situation financière du client, notre société se réserve le droit, même après exécution partielle d'une commande, d'exiger des garanties. Le client s'engage expressément à prévenir notre société de toute difficulté financière, en particulier en cas de menace ou de mise en œuvre de mesure d'exécution.

**4.3** A défaut de paiement d'une facture échue, notre société sera en droit de suspendre, après mise en demeure préalable, toutes les commandes ou prestations en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En application des dispositions légales, le client sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues d'un taux d'intérêt annuel égal au taux de refinancement de la Banque Européenne en vigueur au premier jour du semestre concerné majoré de dix (10) points de pourcentage, et ce après mise en demeure préalable, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros sans préjudice du paiement de l'ensemble des frais de justice, d'instance, d'action ou de recouvrement dûment justifiés par notre société.

### ARTICLE 5 – EXECUTION – LIVRAISON – RISQUES

**5.1** Des délais de livraison ou d'exécution peuvent être indiqués aux conditions particulières. Les cas échéant, ils ne courent à compter de la réception de l'acceptation écrite du client sur les conditions particulières et du paiement de l'acompte. Ces délais sont indiqués aussi exactement que possible mais sont déterminés notamment en fonction des possibilités d'approvisionnement de notre société. En tout état de cause, ils ne sont donnés qu'à titre indicatif, sauf engagement exprès et écrit de notre société sur des dates fermes. Ainsi, les dépassements de délai ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, retenue ni à annulation des commandes en cours, sauf faute grave de part de notre société.

D'une manière générale, notre société s'engage à informer le client dans les meilleurs délais de toute difficulté qui serait rencontrée dans l'exécution des obligations qui lui sont confiées.

**5.2** Notre société est autorisée à réaliser ses livraisons ou prestations de façon globale ou partielle.

**5.3** La livraison et le transfert des risques s'effectuent à réception des produits par le client lorsque le transporteur est mandaté par notre société ; ou lors de mise à disposition des produits au lieu visé dans les conditions particulières lorsque le client se charge du transport. Il appartient au client, en cas d'avarie ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires sur le document de livraison et de confirmer ces réserves par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois (3) jours suivant réception des produits, et en adressant une copie de ce courrier à notre société, sans préjudice des dispositions à prendre en vertu de l'article 7.1 des présentes.

**5.4** Dans tous les cas, le client est tenu d'assurer la réception des produits et services. Il doit donc être présent ou représenté aux lieux et jour de la réception. En tout état de cause, la signature de toute personne présente au jour de la réception est réputée engager le client qui doit s'organiser en conséquence.

A défaut de respect de la présente clause, aucune contestation ne peut être admise.

### ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU CLIENT

**6.1** L'ensemble des engagements de notre société ne pourra être réalisé qu'en collaboration étroite avec le client et en fonction des informations qui lui sont communiquées par ce dernier. Le client contracte ainsi à l'égard de notre société une obligation d'information et s'engage notamment à lui transmettre tout document ou renseignement utile permettant la réalisation de ses obligations. Ces informations doivent être suffisamment explicites pour permettre à notre société de réaliser ses obligations conformément aux besoins du client. Le client s'engage également à tout mettre en œuvre pour faciliter sa disponibilité à l'égard de notre société, afin de permettre à cette dernière de réaliser ses obligations dans les meilleurs délais.

**6.2** Il appartient au client de vérifier que le produit ou la prestation commandé(e) convient à son objectif ou l'usage qu'il souhaite en faire.

Le client s'engage à utiliser le produit en professionnel précautionneusement conformément à sa destination. Il s'oblige ainsi à utiliser et/ou stocker et/ou revendre les produits ou prestations conformément à la réglementation en vigueur et à respecter l'ensemble de ses obligations légales, notre société ne pouvant en aucun cas être responsable des défauts consécutifs à des conditions anormales ou non conformes d'utilisation, de stockage, de conservation, d'entretien ou encore de revente... postérieures à leur réception.

**6.3** Si au cours de l'exécution du contrat, le client est sollicité par notre société pour donner son accord, il doit faire connaître sa réponse dans les plus brefs délais, le délai d'exécution étant suspendu jusqu'à l'obtention de cet accord. A défaut de réponse dans ce délai, notre société ne pourra être tenue responsable d'un dépassement de délai ou de changements des conditions d'exécution de la commande.

**6.4** Si au cours de l'exécution du contrat, le client sollicite auprès de notre société une modification quantitative ou qualitative de la commande, une telle demande fera l'objet d'une adaptation des prix et des délais d'exécution ; notre société ne pouvant être tenue responsable d'un dépassement de délai ou de changements des conditions d'exécution de la commande consécutifs à des demandes supplémentaires du client.

**6.5** Notre société ne pourra en aucun cas être tenue responsable des erreurs imputables au client ou trouvant leur source dans les informations ou documents transmis par le client, comme des conséquences dommageables de toute décision prise par le client ou par un tiers désigné par ce dernier. De même, notre société ne pourra être tenue responsable des projets ou décisions qu'elle a soumis au client et au sujet desquels elle a obtenu son accord.

**6.6** En cas de non-respect des obligations contractuelles du client, notre société se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations d'après mise en demeure. Dans cette hypothèse, un retard dans la livraison ou l'exécution des obligations du fait d'un manquement du client ne peut, de convention expresse, donner lieu à indemnités au bénéfice du client.

### ARTICLE 7 – RESERVE DE PROPRIETE

**Les produits demeurent la propriété de notre société jusqu'au paiement intégral du prix en principal, frais, intérêts et accessoires par le client.** Toutefois les risques sont transférés dès la réception des produits par le client. En tout état de cause, les produits en stock chez le client seront présumés être ceux empaquetés. En cas de revendu, le client s'engage notamment à l'état soit après transformation, le client s'engage à transférer à notre société le prix payé par les sous acquéreurs à concurrence du prix des produits restant à payer. En cas de défaut de paiement, notre société, sans perdre aucun autre de ses droits, pourra exiger par lettre recommandée avec accusé de réception la restitution des produits aux frais et risques du client. Le client supportera également les frais légaux et judiciaires éventuels.

### ARTICLE 8 – GARANTIES – RESPONSABILITE

**8.1** Notre société s'engage à réaliser, conformément aux lois et règlements en vigueur en France, les obligations définies dans les conditions particulières. Notre société s'engage à ne pas s'immiscer dans les choix commerciaux du client. Notre société ne peut garantir l'impact de ses interventions sur le chiffre d'affaires du client. Le client reste responsable des moyens qu'il utilise et qui ne sont ni fournis ni mis à disposition par notre société.

**8.2** Sauf préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur d'éventuels vices ou non conformités des produits ou services devront être formulées dans les conditions suivantes.

S'agissant des vices apparents ou de non-conformités des produits ou services livrés aux produits ou services commandés, au-delà de la copie des réserves formulées auprès du transporteur que le client doit transmettre à notre société dans les trois (3) jours de la réception, le client dispose d'un délai de sept (7) jours calendaires à partir de leur réception pour formuler sa réclamation auprès de notre société par courrier recommandé avec accusé de réception.

S'agissant des vices cachés, les réclamations doivent être formulées dans les sept (7) jours de la découverte du vice et en tout état de cause dans les douze (12) mois de la réception des produits en cause, auprès de notre société par courrier recommandé avec accusé de réception.

Il appartient au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou non-conformités constatés. Il devra laisser à notre société toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies.

Il est rappelé que le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation. Tout retour de produit doit ainsi être motivé et en tout état de cause faire l'objet d'un accord exprès de notre société. Le client s'engage à ne pas retourner de produits en cas de non-respect de la présente clause, aucune contestation ne pourra être admise. En cas de défaut du produit du fait de notre société, cette dernière pourra, à son choix, soit remplacer le produit, soit le réparer, soit enfin rembourser en tout ou partie le client.

Il s'est appelé au client que notre société ne fournit aucune autre garantie.

**8.3** Toute responsabilité de notre société est exclue si le fonctionnement défectueux résulte de l'usure normale du produit, d'une intervention du client ou d'un tiers sur le produit (modification, incorporation, réparation etc.) ; d'un manquement aux recommandations d'usage des produits éventuellement remises, et/ou aux réglementations particulières relatives aux produits vendus ; et en cas de non-respect des conditions d'utilisation, de stockage, de conservation, d'entretien... ; en cas d'actes malveillants du client ou de tiers ; ou encore si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure tel que définie ci-après.

La responsabilité de notre société est également exclue en cas d'utilisation non conforme ou inappropriée du produit ou encore en cas d'inadéquation du produit à satisfaire les besoins particuliers du client non expressément acceptés par notre société lors de la commande.

**8.4** Lorsque la responsabilité de notre société est engagée à la suite d'une faute prouvée de sa part, la réparation ne s'applique qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains que le client a subi à l'exclusion expressément de la réparation de tous dommages et/ou préjudices indirects et immatériels, tels que les préjudices financiers, atteinte à l'image, pertes de production ... Le montant des dommages et intérêts que notre société peut être amenée à verser dans les conditions précitées est en tout état de cause limité au prix des produits ou prestations en cause, tels que définis dans les conditions particulières. Les parties conviennent que la présente clause est acceptée compte tenu du prix négocié entre les parties et au vu des dommages prévisibles du client en cas de faute de notre société.

**8.5** Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations contractuelles si ce manquement résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence française.

Constitue notamment un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle raisonnable de la partie contractante qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant l'exécution de ses obligations dans des conditions normales. Sont notamment susceptibles de constituer des cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : les catastrophes naturelles, incendies, inondations, tempêtes, épidémies, pandémies, conflits armés, attentats, émeutes, mouvements sociaux, grèves internes ou externes, défaillance des réseaux de télécommunication ou d'énergie, cyberattaques d'ampleur, blocage des transports, décisions ou restrictions administratives, embargos, pénuries exceptionnelles de matières premières ou de composants, ainsi que toute défaillance d'un fournisseur ou sous-traitant résultant elle-même d'un cas de force majeure. La partie invoquant un cas de force majeure en informera l'autre partie dans les meilleurs délais et lui communiquera toutes informations utiles sur la nature et la durée prévisible de l'événement. L'exécution des obligations affectées par le cas de force majeure sera suspendue pendant toute la durée de celui-ci. Si le cas de

force majeure se prolonge pendant plus de trente (30) jours calendaires consécutifs, chacune des parties pourra résilier de plein droit tout ou partie du contrat concerné, sans indemnité de part et d'autre, par notification écrite adressée à l'autre partie. Dans cette hypothèse, les prestations exécutées, les produits livrés ainsi que les frais engagés par notre société à la date de la résiliation demeureront intégralement dus par le client.

**8.6** Afin de couvrir leurs responsabilités, les parties s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance dommages au titre de l'exécution des présentes et justifier à tout moment à l'autre partie de l'existence de la police d'assurance et du paiement des primes.

### ARTICLE 9 – INDEPENDANCE – NON DEBAUCHAGE

**9.1** Les parties exécuteront le présent contrat en toute indépendance et feront leur affaire personnelle de toutes les obligations et formalités qui résulteront de leur activité et, notamment, des obligations et formalités administratives, sociales et fiscales. Le personnel de notre société, chargé d'exécuter les prestations, restera placé sous sa responsabilité hiérarchique et technique.

**9.2** Le client s'engage à ne pas solliciter les personnels de notre société affectés à la réalisation des prestations, et au-delà pendant une année à compter de la fin des relations entre les parties, quel qu'en soit le motif. En cas de violation de la présente clause, le client sera redevable d'une indemnité correspondant à douze (12) mois de salaire brut du salarié concerné.

### ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

**10.1** Dans le cadre de ses prestations de conception et de bureau d'études, les prestations, études, projets, maquettes et documents de toute nature réalisés, remis ou envoyés par notre société restent toujours sa propriété. Notre société conserve la propriété intellectuelle de ses créations (savoir-faire, inventions brevetables, droits d'auteur, marques, bases de données...) qui ne peuvent être utilisées, réécrites, communiquées, exécutées, adaptées ou traduites sans son autorisation écrite et préalable ou stipulation contraire des conditions particulières.

Dans le cadre de la réalisation de ses obligations, notre société concède au client, qui l'accepte, une licence non exclusive et non cessible d'utilisation comportant le droit d'utiliser ses produits et aux seules fins d'utilisation dans le cadre des conditions particulières.

Notre société ne donne au client aucune autre garantie au titre de la propriété intellectuelle de ses obligations que celle des troubles de jouissance provenant de son fait personnel. En cas de plainte d'un tiers relative à l'utilisation de ces droits, notre société pourra suspendre provisoirement ses obligations sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée à ce titre, et ce jusqu'à ce que le litige avec le tiers soit définitivement résolu.

**10.2** Les parties s'engagent mutuellement à respecter la plus stricte confidentialité et s'engagent à ne pas communiquer à des tiers, sauf obligations légales, les informations ou renseignements dont elles pourraient avoir connaissance à l'occasion de l'exécution des obligations au titre des présentes. Elles s'engagent à faire respecter strictement cette obligation par leurs personnels et préposés.

### ARTICLE 11 – CONFIDENTIALITE – DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, le Vendeur est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le Client, en qualité de responsable de traitement.

Les données collectées sont utilisées notamment pour :

- le traitement et le suivi des commandes ;
- la gestion de la relation client ;
- la gestion des réclamations, retours et garanties ;
- la gestion des paiements et la prévention de la fraude ;
- le respect des obligations légales et réglementaires ;
- la conservation des éléments de preuve nécessaires à la défense des droits et intérêts du Vendeur.

Lorsque cela est nécessaire à l'exécution des finalités précitées, les données peuvent être transmises à des prestataires intervenant dans l'exécution des commandes, notamment les transporteurs, établissements de paiement, prestataires informatiques ou services de cloud, en vue de la réalisation de ces opérations.

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, augmentée le cas échéant des durées de conservation imposées par la réglementation applicable ou nécessaires à la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en Justice.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi Informatique et Libertés modifiée, le Client dispose :

- d'un droit d'accès à ses données personnelles ;
- d'un droit de rectification ;
- d'un droit d'effacement ;
- d'un droit à la limitation du traitement ;
- d'un droit d'opposition au traitement de ses données ;
- d'un droit à la portabilité de ses données lorsque celui-ci est applicable ;

- du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi Informatique et Libertés modifiée, le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr>.

Pour plus d'informations concernant le traitement de ses données personnelles, le Client est invité à consulter la Politique de confidentialité accessible sur le Site.

### ARTICLE 12 – LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties conviennent que les présentes conditions et leurs conséquences sont soumises au droit français. La langue des présentes et des relations entre les parties est le français.

En cas de litige entre les parties ou de contestation de toute nature relative à la formation, à l'interprétation, à l'exécution ou à la terminaison de la commande ou des relations entre les parties, le Tribunal de Commerce de ROUEN (FRANCE - 76) sera seul compétent. Cette compétence s'imposera même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs, et quels que soient le mode ou les modalités de paiement, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

### ARTICLE 13 – CONTACT

Pour toute question ou réclamation relative aux produits et services, à sa commande, à ses données personnelles, au droit de rétractation, l'application de la garantie des produits le Client peut contacter le Vendeur aux coordonnées suivantes : Adresse postale : Société SNT2 - ABOT - 130 rue Nicole Oresme - 76230 ISLEAUNVILLE - FRANCE

Pour toute demande de contact, nous vous prions de vous référer au lien suivant : <https://support.abot.fr> ou par téléphone, du lundi au vendredi de 10h-17h: 02.35.00.38.80

### ARTICLE 14 – DISPOSITIONS ET MENTIONS PARTICULIERES

#### Utilisation – Drones :

L'utilisation d'un drone est soumise à des règles et à une législation particulière. Au-delà des règles du bon sens, du respect de la sécurité des biens et des personnes, ainsi que de la vie privée, il est nécessaire de s'assurer de disposer de toutes les autorisations, diplômes, assurances ou homologations afférentes à l'utilisation de votre matériel en conformité avec la loi.

**Conditions de garantie – Drones** : Les causes d'une chute d'un drone pouvant être nombreuses et sujettes à interprétations, le Vendeur pourra, le cas échéant, demander l'accord préalable au fabricant pour juger de sa bonne prise en charge. Dans le cas d'une prise en garantie d'un drone, le Vendeur proposera au Client un remplacement des pièces défectueuses, mais ne garantit pas les capteurs, caméras, accessoires, nacelles, trains d'atterrissage ou tout autre accessoire qui auraient pu être endommagés dans la chute, mais ne faisant pas partie directe du produit. En tout état de cause, le produit doit impérativement être renvoyé au Vendeur suivant son accord préalable.

**Utilisation – Batteries au Lithium** : Les batteries au Lithium doivent être utilisées dans des conditions particulières et selon les préconisations du constructeur. Il est nécessaire d'utiliser un chargeur/équilibreur spécifique pour batteries au Lithium adapté, et être présent pendant toute la durée de la charge. Il est impératif de ne jamais charger une batterie à plus de 4.20V par cellule. De la même manière, il ne faudra jamais décharger excessivement une batterie, c'est à dire en-deçà 3.40V par élément, sous peine de la détériorer définitivement, ou pire, de déclencher un incendie. Les batteries doivent être stockées unitairement et dans des sacs de protections prévus à cet effet (disponibles sur le Site).

**Conditions de garantie – Batteries** : Les batteries bénéficient de la garantie légale de conformité dans les conditions prévues par le Code de la consommation. Compte tenu de leur nature consommable et de leur sensibilité aux conditions d'utilisation, le Vendeur attire l'attention du Client sur le fait que certaines dégradations peuvent résulter d'une utilisation non conforme et ne pas relever de la garantie légale. Indépendamment de cette garantie légale, le Vendeur accorde une garantie commerciale de 3 mois sur les batteries (12 mois pour les batteries DJI). Il est rappelé que la garantie est exclue lorsque la batterie a été utilisée en dehors des instructions du Vendeur indiquées à l'article 3.1 ci-dessus, ou lorsque la batterie présente des traces de chocs, des cellules gonflées, ou encore lorsque le connecteur d'origine a été remplacé.